

**ASSOCIATION VAROISE D'ACCUEIL FAMILIAL
« A.V.A.F »**

Siège social : 247 Avenue Amiral COLLET

83000 TOULON

**RAPPORT du COMMISSAIRE aux COMPTES
sur les COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 /12 / 2019

Stéphane Guastavino
Véronique Favret
Commissaires aux Comptes

**Association Varoise d'Accueil Familial
« A.V.A.F »**

**Siège social :
247 Avenue Amiral COLLET
83000 TOULON**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2019

Aux Adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association A.V.A.F de l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association A.V.A.F à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

BSV Audit & associés

Stéphane Guastavino
Véronique Favret
Commissaires aux Comptes

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous devons porter à votre connaissance les appréciations les plus importantes relatives aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ses risques.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait pas d'appréciations significatives à communiquer dans notre rapport.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux Adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Président et dans les autres documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités des personnes constituant la direction et le gouvernement associatif relatives aux comptes annuels

Il appartient à direction de votre Association d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association A.V.A.F à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

BSV Audit & associés

Stéphane Guastavino
Véronique Favret
Commissaires aux Comptes

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;

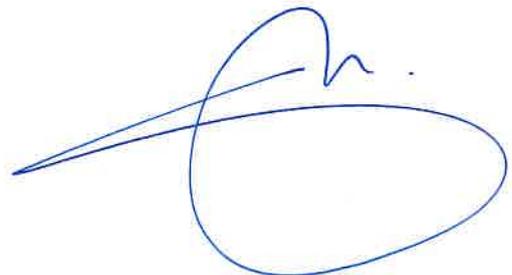
BSV Audit & associés

Stéphane Guastavino
Véronique Favret
Commissaires aux Comptes

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à TOULON, le 10 Juin 2020

Le Commissaire aux comptes
BSV AUDIT ET ASSOCIES,
représenté par Stéphane GUASTAVINO



A.V.A.F. CONSOLIDATION Gnle 2019 (2019)

BILAN ACTIF

Avec les écritures antérieures au 31/12/2019

Edité le 08/06/2020 à 16

ACTIF	EXERCICE 2019			EXERCICE 2018 Net	ECART 2019 / 2018	
	Brut	Amortissements et Provisions	Net		Euros	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
- Frais d'établissement						
- Autres immo.incorporelles	149 687	54 892	94 795	97 755	-2 960	-3
Immobilisation corporelles						
- Terrains	70 002		70 002	70 002		
- Constructions	2 192 316	907 269	1 285 047	840 490	444 557	53
- Installations techniques	478 586	275 344	203 242	220 290	-17 048	-8
- Autres immobilisations corporelles	4 230 562	2 713 280	1 517 282	1 658 606	-141 324	-9
- Immo. corporelles en cours	1 539 126		1 539 126	554 627	984 499	178
- Immo. incorporelles en cours						
Immobilisation financières						
- Particip. et créances rattachées						
- Autres titres immobilisés						
- Prêts	768		768	772	-4	-1
- Autres immos financières	52 741		52 741	43 040	9 702	23
TOTAL	8 713 788	3 950 785	4 763 003	3 485 581	1 277 422	37
Comptes de liaison						
- Comptes de liaison				0	0	-100
TOTAL				0	0	-100
ACTIF CIRCULANT						
Stock et en-cours						
- Matières premières et fournitures						
- Autres approvisionnements						
- En-cours de production						
- Produits intermédiaires et finis						
- Marchandises						
Avances et acomptes versés sur cde						
- Avances et acomptes versés sur cde	17		17	17		
Créances						
- Créances redevables et cpt. rattachés	41 814	6 383	35 431	68 112	-32 681	-48
- Autres Créances	72 147		72 147	99 206	-27 058	-27
Valeurs mobilières de placement						
- Valeurs mobilières de placement	15 280		15 280	15 080	200	1
Disponibilités						
- Disponibilités	1 050 086		1 050 086	810 843	239 243	30
Charges constatées d'avance						
- Charges constatées d'avance	20 825		20 825	23 503	-2 678	-11
TOTAL	1 200 169	6 383	1 193 786	1 016 761	177 025	17
- Ch. à répartir s/plus. ex. (IV)						
- Primes remb. des obligations (V)						
- Ecart s conv. actif (VI)						
TOTAL GENERAL	9 913 958	3 957 168	5 956 789	4 502 342	1 454 447	32



A.V.A.F. CONSOLIDATION Gnle 2019 (2019)

BILAN PASSIF

Avec les écritures antérieures au 31/12/2019

Edité le 08/06/2020 à 16

PASSIF	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018	ECART 2019 / 2018	
			Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS				
Fonds propres				
- Fonds associat. ss droit de reprise	49 620	49 620		
- Ecart de réévaluation				
- Réserves	303 364	303 364	0	0
- Report à nouveau	-1 071 507	-648 567	-422 940	65
- Résultat de l'exercice	84 718	28 940	55 778	193
Autres fonds associatifs				
- Fonds associat. av. droit de reprise				
- Apports	147 047	147 047		
- Dons et legs	134 582	134 582		
- Résultat ss contrôle tiers financeur	-76 761	-528 642	451 880	-85
- Ecart de réévaluation				
- Subventions d'investissement	1 250 669	1 240 669	10 000	1
- Subventions d'investissement (non renouvel)	769 825	782 818	-12 993	-2
- Provisions réglementées	24 374	24 374		
- Réserve de plus value nette actif	76 450	75 344	1 106	1
TOTAL	1 692 380	1 609 548	82 832	5
Comptes de liaison				
- Comptes de liaison				
TOTAL				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
- Provision pour risques	95 927	96 716	-789	-1
- Provisions pour charges	459 123	365 489	93 634	26
TOTAL	555 051	462 206	92 845	20
FONDS DEDIES				
- Sur subventions de fonctionnement	11 563	21 563	-10 000	-46
- Sur autres ressources				
TOTAL	11 563	21 563	-10 000	-46
DETTES				
- Emprunts et dettes auprès des étb. cr.	2 709 432	1 430 220	1 279 212	89
- Emprunts et dettes financières divers	48 914	42 685	6 229	15
- Avances et acomp. reçus sur cmd en crs.	3 049	3 049		
- Redevables créditeurs				
- Dettes fournisseurs et comptes rat.	114 024	134 851	-20 827	-15
- Dettes sociales et fiscales	551 456	546 018	5 439	1
- Dettes sur immob. et comptes rat.	76 177	110 795	-34 619	-31
- Autres dettes	169 743	132 161	37 582	28
- Produits constatés d'avance	25 000	9 245	15 755	170
TOTAL	3 697 795	2 409 024	1 288 770	53
- Ecart de conversion (passif)				
TOTAL GENERAL	5 956 789	4 502 342	1 454 447	32



A.V.A.F. CONSOLIDATION Gnle 2019 (2019)

COMPTE DE RESULTAT (CHARGES)

Avec les écritures antérieures au 31/12/2019

Edité le 09/06/2020 à 17

	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018	ECART 2019 / 2018	
			Euros	%
CHARGES D'EXPLOITATION				
- Achat de marchandises variation de stock				
- Achats de matières premières variation de stock	76 148	37 256	38 892	104
- Achats d'autres appro. variation de stock				
- Achats non stockés de matières	497 297	456 785	40 512	9
- Services extérieurs et autres	1 335 485	1 365 721	-30 236	-2
- Impôts taxes et versements assimilés sur rémunération	325 242	239 903	85 339	36
autres	35 216	29 493	5 723	19
- Charges de personnel salaires et traitements	3 262 096	3 101 483	160 614	5
charges sociales	1 335 364	1 206 928	128 436	11
- Dotations aux amortissements des immobilisations	357 587	350 823	6 764	2
des charges d'exploit. à répartir				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
pour risque et charges d'exploit.	150 783	132 362	18 422	14
- Autres charges	12 277	20 092	-7 815	-39
TOTAL	7 387 496	6 940 845	446 651	6
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN	640 643	611 261	29 382	5
CHARGES FINANCIERES				
- Dotations aux amortiss. et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	24 201	22 129	2 073	9
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions de valeurs				
TOTAL	664 844	633 390	31 454	5
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
- Sur opération de gestion	2 227	20 232	-18 005	-89
- Exercice courant	13	35	-22	-62
- Exercices antérieurs				
- Sur opération en capital				
- Dotations aux amort. et provisions réserve de trésorerie				
réserve des plus-values				
- Engagements à réaliser				
Impôts sur les sociétés				
- Impôts sur les sociétés				
TOTAL	2 240	20 267	-18 027	-89
TOTAL DES CHARGES	8 054 581	7 594 502	460 078	6
Résultat Créditeur (EXCEDENT)	84 718	28 940	55 778	193
TOTAL GENERAL	8 139 299	7 623 442	515 856	7

A.V.A.F. CONSOLIDATION Gnle 2019 (2019) COMPTE DE RESULTAT (PRODUITS)

Avec les écritures antérieures au 31/12/2019

Edité le 09/06/2020 à 17

	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018	ECART 2019 / 2018	
			Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
- Ventes de marchandises				
- Production vendue (service)	521 839	407 289	114 550	28
- Production vendue (divers)	332 498	334 328	-1 829	-1
- Prod. stockée ou destockage de prod.				
- Production immobilisée	27 397	41 396	-13 999	-34
- Dotation et produits de tarification	2 810 961	2 819 220	-8 259	0
- Subvention d'exploitation et part.	3 506 996	3 001 433	505 563	17
- Reprise sur amortissement et prov.	57 938	134 180	-76 242	-57
- Transferts de charges	-292	467	-759	-163
- Autres produits	170 748	181 730	-10 982	-6
TOTAL	7 428 085	6 920 043	508 043	7
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN	640 643	611 261	29 382	5
PRODUITS FINANCIERS				
- De participation et des immo financ.				
- Revenus des valeurs finan. et autres	2	9	-7	-75
- Reprise sur provision				
- Transfert de charges				
- Différences positives de change				
- Produits nets sur cessions mob.				
TOTAL	640 645	611 270	29 375	5
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
- Sur opération de gestion	7 270	29 137	-21 867	-75
- Sur opération de gestion n-1	306		306	
- Sur opération en capital	52 993	52 993		
- Reprises sur provisions				
Réserve de trésorerie				
Réserve des plus-values nettes d'actif				
Sur autres provisions				
- Report des ressources non utilisés	10 000	10 000		
- Transfert des charges				
TOTAL	70 568	92 129	-21 561	-23
TOTAL DES PRODUITS	8 139 299	7 623 442	515 856	7
Résultat débiteur (PERTE)				
TOTAL GENERAL	8 139 299	7 623 442	515 856	7



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1- PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis suivant les normes, principes et méthodes comptables résultant de la réglementation et notamment ceux issus :

- de l'avis du 17 avril 1986 du Conseil National de la Comptabilité relatif au plan comptable des établissements sanitaires et sociaux publics et privés à but non lucratif.
- de l'avis du 17 décembre 1998 du Conseil National de la Comptabilité relatif au plan comptable des associations, fondations et aux modalités d'établissement des comptes annuels.
- de l'arrêté du 8 avril 1999 portant homologation du règlement du 16 février 1999 du comité de réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.
- du décret du 22 octobre 2003 relatif à la gestion budgétaire, comptable et financière des établissements mentionnés à l'article L 312-1 du code de l'action sociale et des familles, et à l'article L 6111-2 du code de la santé publique.
- de l'arrêté du 14 novembre 2003 relatif au plan comptable applicable aux établissements privés sociaux et médico-sociaux relevant de l'article L 312-1 du code de l'action sociale et des familles.
- de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2007-05 du 04/05/2007.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de bases suivantes :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.
- Indépendance des exercices.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.



II – COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

-Mouvements ayant affectés les valeurs brutes des immobilisations.	Tableau 1
-Mouvements ayant affectés les amortissements des immobilisations	Tableau 2
-Mouvements ayant affectés les réserves et les provisions inscrites au bilan	Tableau 3
-Mouvements ayant affectés les fonds dédiés inscrits au bilan	Tableau 4
-Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	Tableau 5
-Tableau des produits et charges constatés d'avance	Tableau 6
-Tableau des produits à recevoir et charges à payer	Tableau 7
-Tableau du suivi des fonds associatifs	Tableau 8
-Autres éléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultat :	

1- provision pour indemnités de départ en retraite non constituée est comptabilisée dans le compte « 153 » pour un montant de 274 546 euros.

2- Le total des rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés ainsi que leurs avantages en nature pour l'exercice 2019 s'élève à 182 280 euros.

3- L'association est titulaire de contrat de crédit-bail mobilier : néant

4- Engagements financiers reçus : « la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Côte d'Azur a donné :

-caution bancaire vis-à-vis de la Caisse des Dépôts et Consignations au profit de l'AVAF pour un montant de 782 000€ sur une durée de 25 ans. Garantie : caution de la CEGC à hauteur de 50% + hypothèque sous seing privé non inscrite à hauteur de 100%.

-caution bancaire vis-à-vis de la Caisse des dépôts et Consignations au profit de l'AVAF pour un montant de 236 829€ sur une durée de 17 ans. Garantie : caution de la CGEC à hauteur de 75% + Promesse d'affectation hypothécaire.



Produits financiers :

Les produits financiers issus de la gestion consolidée de la trésorerie ont été directement affectés au siège associatif sans transiter par les résultats comptables des établissements. Ils contribuent à la réalisation du projet associatif.



IMMOBILISATIONS

Cadre A	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement, de recherche et développement			
Total I			
Autres postes d'immobilisations incorporelles.			
Total II	149 687		
Immobilisations corporelles			
Terrains	70 002		
Constructions sur sol propre	1 689 686		502 630
outillage	32 175		7 357
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	439 054		
Installations Réhabilitation	299 885		
Installations générales, agencements et aménagements divers	2 603 226		89 158
Matériel de transport	368 524		40 162
Matériel de bureau et informatique, mobilier	608 912		30 888
Electroménager	219 190		
Immobilisations corporelles en cours	554 627		984 499
Avances et acomptes			
Total III	6 885 281		1 654 694
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	43 812		15 467
Total IV	43 812		15 467
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	7 078 780		1 670 161

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et développement (I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles - (II)			149 687	
Immobilisations corporelles				
Terrains			70 002	
Constructions sur sol propre			2 192 316	
outillage			39 532	
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			439 054	
Installations techniques-Réhabilitation			299 885	
Installations générales, agencements et aménagements divers	29 385		2 662 999	
Matériel de transport			408 686	
Matériel de bureau et informatique, mobilier			639 800	
Electoménager			219 190	
Immobilisations corporelles en cours			1 539 126	
Avances et acomptes			0	
Total III	29 385	0	8 510 590	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	5 769		53 510	
Total IV		0	53 510	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	29 385	0	8 713 787	



Arrêté au 31 décembre 2019

12 mois

A.V.A.F.

Consolidation Générale

AMORTISSEMENTS

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		valeur en début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Sorties/Reprises	Valeur Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement recherche développ.	Total I				
Autres immobilisations incorporelles	Total II	51 932	2960		54 892
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre		849 197	58 072		907 269
Constructions sur sol d'autrui					
Inst. Générales, agenc. Et aménag. Constructions		1 683 674	210 314		1 893 988
Installation techniques, matériel et outillage industriels		16 149	3 097		19 246
Matériel de Transport		273 130	34 141		307 271
Matériel de bureau et informatique, mobilier		508 033	45 592		553 625
Electroménager		211 084	3 408		214 492
	Total III	3 541 267	354 624	0	3 895 891
TOTAL GENERAL (I+II+III)		3 593 199	357 584	0	3 950 783

Cadre B	VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			Cadre C PROV. AMORT DEROGATOIRES		
	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Dotations	Reprises
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement recherche développ.	(I)					
Autres immobilisations incorporelles	(II)	2960				
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions sur sol propre		58 072				
Constructions sur sol d'autrui						
Inst. Générales, agenc. Et aménag. Constructions		210 314				
Installation techniques, matériel et outillage industriels		3 097				
Matériel de Transport		34 141				
Matériel de bureau et informatique, mobilier		45 592				
Electroménager		3 408				
	Total III	354 624		0		
	Total (I+II+III)	357 584		0		
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des obligations						



Arrêté au 31 décembre 2019

12 mois

A.V.A.F.

Consolidation Générale

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations exercice	Diminutions : Reprises exercice	Montant fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Autres provisions réglementées				
Total I				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour départ à la retraite	265 489	40 412	31 355	274 546
Provisions pour licenciement	39 766			39 766
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations	100 000	84 577		184 577
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges	56 950	25 794	26 583	56 161
Total II	462 205	150 783	57 938	555 050
Provisions pour dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Autre provisions pour dépréciations				
Total III				
TOTAL GENERAL (I+II+III)	462 205	150 783	57 938	555 050
<i>- d'exploitation</i>				
<i>Dont dotations et reprises - financières</i>				
<i>- exceptionnelles</i>				
<i>Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)</i>				



Arrêté au 31 décembre 2019	12 mois	A.V.A.F.	Consolidation Générale
----------------------------	---------	----------	------------------------

TABLEAUX DE SUIVI DES FONDS DEDIES

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES					
Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nvlles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D=A-B+C
Lutte contre l'illettrisme Lutte contre l'exclusion Accompagnement psychologique Atelier Textile Démarche Qualité Vacation psychologique Action POP	21 563	21 563	10 000		11 563
Total	21 563	21 563	10 000	0	11 563

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC					
Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nvlles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D=A-B+C
Dons manuels					
Total	0	0	0	0	0
Legs et donations					
Total					



Arrêté au 31 décembre 2019

12 mois

A.V.A.F.

Consolidation Générale

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
		768	768	
Autres immobilisations financières				
		52 741		52 741
De l'actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres immobilisations financières				
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
		41 814	41 814	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
		72 147	72 147	
Autres impôts taxes et versements assimilés				
Divers				
Charges constatées d'avance				
Total		167 470	114 729	52 741

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consenties aux associés

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	de 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédits (1)					
		2 709 432	196 232	643 687	1 869 513
- à un an maximum à l'origine					
- à plus d'un an à l'origine					
Emprunts et dettes financières diverses (1)(2)					
		48 914	48 914		
Fournisseurs et comptes rattachés					
		114 024	114 024		
Personnel et comptes rattachés					
		551 456	551 456		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
		3 049	3 049		
Avoir et acompte/comm en cours					
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et versement assimilés					
		76 177	76 177		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe associés (2)					
		169 743	169 743		
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
		25 000	25 000		
Produits constatés d'avance					
Total		3 697 795	1 184 595	643 687	1 869 513

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés



Arrêté au 31 décembre 2019	12 mois	A.V.A.F.	Consolidation Générale
----------------------------	---------	----------	---------------------------

PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

Produits constatés d'avance	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation	25 000	9 245
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total	25 000	9 245

Charges constatées d'avance	31/12/2019	31/12/2018
Charges d'exploitation	20 825	23 503
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	20 825	23 503



Arrêté au 31 décembre 2019	12 mois	A.V.A.F.	Consolidation Générale
----------------------------	---------	----------	---------------------------

PRODUITS A RECEVOIR

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2019	31/12/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	2 346	2 229
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	889	9
Total	3 235	2 238

CHARGES A PAYER

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts obligatoires convertibles		
Autres emprunts obligatoires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	1 054	1 332
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 695	36 480
Dettes fiscales et sociales	313 280	385 835
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 426	5 213
Total	356 455	428 860



TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D=A+B-C
Fonds associatifs sans droit de reprise	49 620			49 620
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	303 363			303 363
Report à nouveau	-648 567	141 253	-564 194	-1 071 508
Résultat de l'exercice n-1	28 940	55 778		84 718
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports	175 055		28007	147 048
- Legs et donations	79 374	55 207		134 581
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables	27 200		27200	0
Résultat sous contrôle des tiers financeurs	-528 642	508 755	56 875	-76 762
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	2 023 486	50 000	52993	2 020 493
Provisions réglementées	24 374			24 374
Réserve de plus value nette d'actif	75 344	1106		76 450
Total	1 609 547	812 099	-399 119	1 692 377

Résultat de l'exercice 2018

Montant des rémunérations brutes de l'exercice 2019 des directeurs d'établissement de I A.V.A.F

F.MATURIN	DIRECTEUR GENERAL	62 886 €	SAF
S.CHOUPAY	DIRECTRICE	60 039 €	RENAISSANCE
F.LEPINAY	DIRECTRICE	59 355 €	ARGENCE
M.BERJON	CHEF DE SERVICE	44 454 €	ETOILE
C.MESSAGER	CHEFFE DE SERVICE	9 033 €	FONTAINE
JP. KASSANGOYE	DIRECTEUR	56 875 €	FONTAINE
C.LARDY	CHEF DE SERVICE	50 583 €	ATELIER

